

CONTOURNEMENT AUTOROUTIER / Première réunion sur le terrain

Une quarantaine d'habitants en quête d'infos

Par Julie Zaoui

jzaoui@laprovence-presse.fr

Quarante-sept personnes, hier, ont rejoint le Plan du Bourg pour rencontrer la nouvelle équipe de la Direction régionale de l'Équipement ayant en charge le projet de contournement autoroutier. C'était, assurément, plus que les seuls représentants des associations d'habitants "habitués" aux rencontres depuis que le projet est lancé. Et, du coup, c'était aussi révélateur de l'attente des riverains. Il y avait les représentants "historiques" de l'Arpa, des deux associations du Plan du Bourg, mais également des habitants non inféodés, la juriste de l'association "Arles Camargue Environnement et Nature" (ACEN). Cette dernière n'avait pas été invitée et tenait à réaffirmer l'incohérence d'un tracé "sur des zones Natura 2000, en plein parc naturel et alors que la France est épinglée pour son retard en matière d'environnement." Le maître d'ouvrage, Joël Pou, qui s'était engagé à renouer le dialogue pour, "dans la bande de 1000 m, et en fonction des contraintes relevées par les différentes expertises, écouter chacun afin que le choix de 300 m se fasse dans les



► Autour de Joël Pou, de la Direction régionale de l'Équipement, 47 personnes pour la première rencontre sur le terrain où pourrait passer l'autoroute.

/ PHOTO VALÉRIE FARINE

meilleures conditions", est resté au centre du groupe.

Sur la digue en construction, dos à la ripisylve, l'hôpital loin devant, en présence de représentants de la Chambre de commerce et de la mairie (l'adjoint Jean-Luc Masson), il a répondu à toutes les questions. Faisant fi des plus "décalées": "Il ne faut pas faire cet autoroute qui ne va servir à rien, tout cela c'est juste pour les camions!" Et là,

on pouvait légitimement penser que certains avaient loupé des wagons.

Car le processus du contournement n'en est plus à savoir s'il faut, ou pas, poursuivre. Tout est engagé: le choix des 1 000 m donc, bientôt les 300 (la DRE a indiqué, en salle cette fois, vouloir rendre sa copie sur l'avant-projet sommaire (APS) au premier trimestre 2008), puis l'enquête publique, d'éventuels re-

cours. Cette rencontre a eu comme principal avantage de recréer du lien. Parce qu'en matière de points de vue, on a surtout manifesté des intérêts particuliers (relatifs à la proximité des habitations, à celle des canaux, aux protections phoniques, aux délais) plutôt que d'aborder globalement l'impact du fuseau sur le quartier que chacun, hier, connaissait pourtant bien. ■